



Bienvenue à

Bugnicourt



livret d'accueil

édition novembre 2023

Sommaire

◇	Vivre à Bugnicourt	3
◇	Un peu d'histoire	4
◇	L'équipe municipale	6
◇	La vie municipale	7
◇	Le personnel communal	8
◇	Les principales règlementations locales	9
◇	Les démarches administratives	10
◇	Les collectivités	12
◇	Les services	13
◇	Les études à Bugnicourt	14
◇	Les lieux de vie	15
◇	Les associations	16
◇	Les animations	18
◇	La santé, les urgences	20
◇	Les professionnels à Bugnicourt	20
◇	Le plan de la commune	23



Vivre à Bugnicourt

C'est avec plaisir que je vous présente l'édition d'août 2023 du Livret d'accueil de BUGNICOURT, qui a pour but de vous informer sur l'ensemble des activités, des services et des associations qui animent la commune. Ce guide renferme une large gamme de renseignements qui vous seront utiles dans la vie de tous les jours. Vous pouvez aussi consulter notre site internet www.bugnicourt.fr.



Vous pouvez de la même manière suivre la vie de la commune en consultant notre bulletin **Bugnicourt info** et au quotidien notre page **facebook** mise en ligne en 2017.

Je pense aussi à toutes celles et à tous ceux qui se sont récemment installés dans notre commune. Même si le charme de notre commune et le caractère chaleureux de notre population ont sans doute été des éléments déterminants dans leur décision, une bonne information ne peut que faciliter leur intégration dans notre cité. Je tiens à remercier toute l'équipe des élus qui a participé à l'élaboration de ce document.

À vous tous, chères Bugnicourtoises, chers Bugnicourtois, nous offrons ces outils, qui se veulent modernes, pratiques et conviviaux. Ils complètent de façon originale l'accueil quotidien de nos services, que je félicite tout particulièrement, l'ensemble des services administratif et technique.

Christian DORDAIN
Maire de Bugnicourt

Christian Dordain



Un peu d'histoire...

Bugnicourt a longtemps été un territoire agricole, où les champs de blé constituaient le trait le plus caractéristique du village.

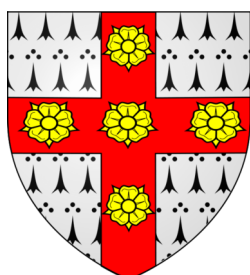
Des découvertes datant de 1807 attestent la présence d'une occupation romaine, sans doute sous la forme d'établissements agricoles. L'origine du village remonte donc probablement à l'époque Gallo-romaine, vers plus ou moins 250 après JC. Le nom du village viendrait ainsi de cette époque, du nom propre BUNUS suivi de CURTIS désignant une COUR ou une FERME, celle de Bunus le premier maître du village. Il apparaît dans les textes au XI^{ème} siècle et changea plusieurs fois d'orthographe au cours des siècles :

- ◆ Buisnicourt en 1096
- ◆ Busnicurt en 1142
- ◆ Buignicort en 1213
- ◆ Beugnicourt au XVIII^e

Le nom de Bugnicourt apparaît quant à lui pour la première fois en 1508.

Au XIII^e siècle, la famille d'Auberchicourt, qui possède le fief du même nom se divise en deux grandes branches : l'une garde Auberchicourt, l'autre s'installe à Bugnicourt. Les deux rameaux gardent leur fief de base jusqu'en 1370, date à laquelle la seigneurie de Bugnicourt, comme celle d'Auberchicourt, passe à la maison de Lalaing. La branche de Bugnicourt donnera naissance aux personnages les plus notables de la famille d'Auberchicourt : Sanchet D'Abricourt, Eustache D'Abricourt, Jean d'Auberchicourt, considérés par la commission historique du département du Nord comme les personnages les plus marquants de toute l'histoire de Bugnicourt.

En 1557, cette seigneurie passa dans la maison de Sainte-Aldegonde-Noircarmes. Ce sont les armes de cette famille qui sont sculptées au-dessus du portail de l'église avec la date de 1564.



Les armes de Bugnicourt se blasonnent ainsi :
"D'hermines à la croix de gueules chargée de cinq roses d'or."

Les familles de Sainte-Aldegonde-Noircarmes, Lebanc et de Trainel se succédèrent à la tête du village jusqu'à la Révolution. Le Marquis de Trainel fut à partir de 1728 le dernier grand seigneur de Bugnicourt, il est connu comme étant l'un des fondateurs des Mines d'Aniche dont l'histoire est racontée au Musée de la Mine de Lewarde.





Les châteaux de Bugnicourt

L'histoire locale atteste de l'édification de cinq « châteaux » ou de « maisons fortes » sur le territoire de la commune.

Dès l'époque romaine une « maison forte » est édifée sur le « Mont Bruno » au Nord-Est « des Sorbiers ».

Le second édifice castral se situait à l'orée du bois au lieu-dit « La Prayelle » entre le terrain de football et le bois de la Garenne.

Le troisième est un château construit comme les deux précédents en bois et en torchis, attesté lors des fouilles archéologiques qui ont précédé la création du lotissement de « la bergerie ».

Le quatrième est un important « château fort » à l'emplacement de l'actuelle grande ferme et de l'église. Il était construit tout en grès issus des carrières de Bugnicourt.

Le cinquième et actuel château est une construction résidentielle située au nord de la motte féodale. Il fut construit en briques et pierres au milieu du XVIIIème siècle. Appelé « Les Tourelles » il est de style éclectique. En partie détruit à la fin de la guerre en 1918, il fut relevé et restauré en 1920 et rénové en l'an 2000.

Les personnages célèbres



Saint Ghislain de Mons. Ses reliques reposent dans l'église de Bugnicourt. Un grand pèlerinage lui était consacré en octobre à Bugnicourt jusqu'au XIX^e siècle.

Sanchet d'Abricécourt, seigneur de Bugnicourt était un des premiers chevaliers de l'ordre de la Jarretière en 1348.

Eustache d'Abricécourt, seigneur de Bugnicourt était conseiller d'état de la reine anglaise Isabelle de France.

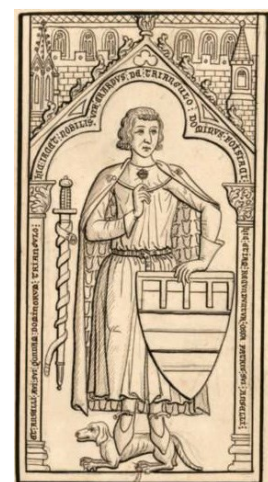
Isabelle de France, reine anglaise était venue en exil chercher de l'aide auprès du seigneur de Bugnicourt, Eustache d'Abricécourt.

Ponthus II de Lalaing, seigneur de Bugnicourt, chevalier de la Toison d'or était capitaine général de l'armée impériale de Charles-Quint.

Claude Leblanc, seigneur de Bugnicourt, était ministre et secrétaire d'état et de la guerre de Louis XV.

Marquis de Trainel, seigneur de Bugnicourt, était lieutenant général des armées du roi et fondateur de la compagnie des mines d'Aniche.

Charles de Gaulle est passé à Bugnicourt en 1959 et s'arrêta pour saluer ses habitants.





L'équipe municipale



Christian DORDAIN
Maire



Michel SALLIO
1^{er} adjoint



Thierry USAÏ
2^e adjoint



Magalie PHILIPPE
3^e adjointe



Daniel DUFOUR
conseiller délégué



Les conseillers municipaux

Mme Lauriane PIROTTE

Mme Emmanuelle CHARLET

M. Bruno LEMAIRE

Mme Anne-Sophie VAILLANT (démission)

Mme Tatiana MASCAUX

M. Maxime MANET

Mme Betty DUCONSEIL (2^e adjointe - démission)

Mme Isabelle LOCUFIER

Mme Nathalie MICHEL

M. Hervé ROYE

M. Patrick DUCCESCHI

M. Rénaud ANSART

La vie municipale

Le Conseil municipal



Le Conseil municipal, élu pour un mandat de 6 ans, représente les habitants de la commune et règle par ses délibérations les affaires de celle-ci. Ses compétences portent sur de nombreux domaines, parmi lesquels le budget communal, l'urbanisme, les travaux, l'enfance et jeunesse, l'action sociale et l'ensemble des services publics municipaux qui en découlent.

Le Conseil se réunit au minimum une fois par trimestre en séance publique. Le Bureau, composé du Maire, de ses adjoints, du conseiller délégué et de la secrétaire de mairie, se réunit plus régulièrement.

Permanence des élus

Il est possible de rencontrer les élus en contactant l'accueil de la Mairie, qui oriente les demandes et gère les rendez-vous.

Rencontres avec la population

Lors des vœux du Maire, à la mi-janvier, les Bugnicourtois sont invités à la salle des fêtes, le Maire rappelle les réalisations de l'année écoulée et annonce les projets à venir.

Une réunion d'accueil des nouveaux arrivants est organisée chaque année en présence des élus.

Le Conseil Municipal des Enfants



Le Conseil Municipal des Enfants (CME) existe depuis 2015.

L'objectif du CME est de faire découvrir à nos enfants l'environnement communal et la vie de citoyen, afin de les amener à prendre des initiatives dans le sens de l'intérêt collectif.

L'élection concerne l'ensemble des enfants habitant Bugnicourt et scolarisés en Cours élémentaire ou Cours moyen, à Bugnicourt. Les enfants éligibles sont ceux de CE2, CM1 et CM2. Les élus le sont pour 2 ans.

Les activités du CME sont encadrées par des adultes, élus et personnel des services de la Mairie, ainsi que par des bénévoles Bugnicourtois.





Le personnel communal

Mairie :

Madame Faidherbe Magéna : secrétaire de mairie

Madame Merlino Isabelle : secrétaire accueil

Services techniques :

Monsieur Caron Roger-Pierre

Monsieur Dufour Julien

École/cantine/garderie :

Madame Cazier Jennifer (cantine et nettoyage)

Madame Dehaene Marie-Line (agent en école maternelle)





Les principales réglementations locales

Les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police se traduisent sous forme d'arrêtés. D'autres arrêtés, préfectoraux, s'imposent à la réglementation locale. Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

Le bruit (arrêté du 1^{er} avril 2017)

Sont interdits de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune de Bugnicourt, tout bruit gênant, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution ou de surveillance, susceptible de présenter une gêne aux habitants ou de porter atteinte à la santé et à la tranquillité publique.

Tous travaux tels que les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité, tels tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou tous dispositifs bruyants ne peuvent être effectués que : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre, de jour comme de nuit, toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les déjections canines (arrêté du 16 juillet 2008)

Un arrêté municipal interdit par mesure d'hygiène les déjections canines sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants, les parcs et jardins, les stades de sports et les plates-bandes.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit (Article 84 du règlement sanitaire départemental)

le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Les dépôts de déchets sauvages (Article 84 du règlement sanitaire départemental)

Rappelons qu'au-delà de l'atteinte portée à l'environnement par le risque de pollution, ces dépôts sauvages représentent un coût supplémentaire pour la collectivité qui doit organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites concernés.

Le stationnement des voitures

Le stationnement des voitures sur les trottoirs est toléré à condition qu'il ne gêne ni la visibilité ni la circulation des piétons. En cas de non respect des ces consignes la Gendarmerie pourra intervenir.

Les démarches

Plusieurs moyens pour contacter la commune...

par téléphone

03.27.89.69.25

par fax

03.27.89.67.81

par mail

mairie.de.bugnicourt@wanadoo.fr

horaires d'ouverture

- lundi, mercredi et vendredi : de 10h à 12h
- mardi et jeudi : de 14h à 17h30
- samedi : de 9h à 12h

se rendre en mairie

rue La Rose
59151 Bugnicourt



Pièces d'identité

Carte d'identité

La pré-demande de la carte d'identité se fait en ligne sur :

<https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

Validité : 15 ans pour les adultes ; 10 ans pour les mineurs.

Passeport

Depuis le passage au passeport biométrique, la Mairie de Bugnicourt ne délivre plus de passeport. Vous devez vous adresser auprès de la mairie d'Arleux.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous venez d'arriver dans la commune, pensez bien à vous inscrire sur les listes électorales. Les règles d'inscription ont évolué depuis le 1^{er} janvier 2019 avec la mise en place au niveau national d'un *répertoire électoral unique*. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à votre inscription ainsi que la possibilité de vous inscrire en ligne sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

Si vous changez de domicile dans la commune, il est nécessaire de le signaler en mairie.

Pièces à fournir : pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Recensement militaire

Tout Français, garçon ou fille âgé de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, dans les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire.

Pièces à fournir : une pièce d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

État civil

Naissance

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant et doit être faite à la Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours qui suivent le jour de la naissance, par le père ou à défaut par le médecin, la sage-femme ou toute autre personne qui aura assisté à l'accouchement.

Pièces à fournir : certificat de naissance et le cas échéant déclaration de choix de nom, acte de reconnaissance, livret de famille.

administratives

Reconnaissance avant ou après la naissance

La filiation d'enfant de parents mariés est automatique. En revanche, lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation maternelle est automatique si le nom de la mère figure dans l'acte de naissance. La filiation paternelle suppose une démarche de reconnaissance du père, avant ou après la naissance.

Pièces à fournir : une pièce d'identité ; après la naissance, il est conseillé de se munir également d'un acte de naissance de l'enfant ou du livret de famille.

Mariage civil

Le mariage est célébré à Bugnicourt si l'un des deux futurs époux a son domicile ou sa résidence établie depuis un mois au moins à la date de la publication des bans. Le mariage est célébré si au moins un des futurs époux a des liens durables de façon directe (*son domicile ou sa résidence*) ou indirecte (*via un parent*) sur la commune de Bugnicourt.

Pièces à fournir : le dossier avec la liste des pièces à fournir est à retirer en Mairie.

Décès

Tout décès doit obligatoirement être déclaré dans un délai de 24 heures, à la mairie de la commune où il est survenu. Toute personne peut procéder à la déclaration (famille, entreprise de pompes funèbres, hôpital, etc.).

Pièces à fournir : pièce d'identité du déclarant, le certificat de décès, toute autre pièce que possède le déclarant, livret de famille, carte d'identité, acte de naissance ou de mariage de la personne défunte.

Obsèques civiles

Pour les familles qui souhaitent organiser une cérémonie civile lors du décès d'un proche, la municipalité, sous couvert de disponibilité, met à disposition la salle du bas de la mairie.

Concessions au cimetière

La commune délivre des concessions de terrain ou de columbarium. Pour les tarifs, contacter la Mairie.

Extraits d'actes d'état civil (*naissance, mariage, décès*)

Les extraits d'actes d'état civil s'obtiennent auprès des Mairies des communes qui ont enregistré l'événement.

Duplicata de livret de famille

La demande peut être faite par le ou les titulaires du livret de famille à la Mairie du domicile.

Pièces à fournir : le formulaire de demande de duplicata, la pièce d'identité du demandeur et un justificatif du domicile.

Le camion bleu du Douaisis « France services »

Fruit d'un partenariat entre l'État et le Département, il va desservir vingt communes pour aider les habitants dans leurs démarches administratives.

Les usagers peuvent y trouver de l'aide pour les administrations ou services publics suivants :

- Pôle emploi
- Caisse d'Allocations Familiales
- CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) : pour préparer sa retraite
- Mutualité sociale agricole
- Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières..)
- État (carte grise, papiers d'identité...)
- Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction...)
- Relais autonomie
- Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation...)
- La Poste (création d'adresses mail...)

Le Camion Bleu du Douaisis circulera toute l'année dans 20 communes. Aux alentours de Bugnicourt, vous pourrez le retrouver à :

- Cantin le 3^e lundi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
- Féchain le 1^{er} mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h30
- Lécluse le 3^e mercredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h30
- Villers-au-Tertre le 4^e vendredi de 9h00 à 13h00

Vous pouvez retrouver l'intégralité des permanences et les horaires sur l'agenda de *Nord info* ou auprès de votre mairie.

La réservation est obligatoire au **+33 (0)3 59 73 18 31** ou par mail, douaisis.franceservices@lenord.fr. Le camion bleu est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les collectivités

Centre socioculturel l'Ostrevent & La Sensée



Foyer d'initiatives porté par des habitants associés, il est appuyé par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population du territoire.

Accueil du Centre socioculturel l'Ostrevent & la Sensée

34, rue du Bias, 59151 Arleux
03 27 89 51 74
accueil.csc.sira@gmail.com

Douaisis agglo



Bugnicourt fait partie de la communauté de communes Douaisis Agglo

746, rue Jean-Perrin
Parc d'activités de Dorignies
BP 300 - 59351 Douai Cedex
03 27 99 89 89



Conseil départemental

Pour le canton d'Aliche formé en 2014 à partir des anciens cantons d'Arleux et de Douai-Sud, les conseillers départementaux sont Charles Beauchamp et Maryline Lucas.

Conseil régional

Les conseillers régionaux du Douaisis sont Virginie Fenain, Jean Paul Fontaine, Caroline Lubrez, Ludovic Rohart et Anne-Sophie Taszarek.

Assemblée nationale

Le député à l'Assemblée nationale de la 17ème circonscription législative est François Thibaut.

Les services

Transport sur le Douaisis avec Évéole



Ligne 20 : Dechy CHD / Douai Lycée Edmond Labbé

Plus d'infos sur le réseau Évéole : www.eveole.com ou info réseau : 03 27 95 77 77

Agences : place De Gaulle et place de la gare à Douai ; 16 rue Suzanne Lanoy à Somain

Le ramassage des déchets

Le tri des déchets contribue à la préservation de l'environnement, aujourd'hui et pour les générations futures.

calendrier
2023

Pour plus d'information, consultez le guide du tri sur douaisis-agglo.com

Point Info Déchets 0 800 802 157 Service à appel gratuits Le Point Info Déchets vous accueille du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h, au 530, rue Jean-Pierre, parc d'activités de Douai-Dorignies.

RECYCLABLES vendredi
Collecte dès 6h. Présentez votre bac la veille à partir de 19h.

ORDURES MÉNAGÈRES vendredi
Collecte dès 6h. Présentez votre bac la veille à partir de 19h.

VERRE 3^e vendredi de chaque mois
Collecte dès 6h. Présentez votre bac la veille à partir de 19h.

DÉCHETS VÉGÉTAUX* jeudi d'avril à octobre
Les autres mois : 12/01 - 9/02 - 9/03 - 23/03 - 9/11 - 16/11 - 23/11 - 14/12
Collecte dès 6h. Présentez votre bac la veille à partir de 19h. Les déchets hors ou dépassant du bac ne seront pas collectés. *Mise à disposition d'un bac : 40 euros par an

ENCOMBRANTS 4 mai - 4 oct.
2 m³ max par habitation
Collecte dès 6h. Présentez vos déchets la veille à partir de 19h.
Collecte sur rendez-vous 2 fois / an 0 800 400 059 (service à appel gratuit)

Jardin
3 possibilités pour les ébrancher :
- Le COMPOSTAGE (infos : le SYMEVAD au 03 21 74 35 99)
- Le déchiquetage (infos : le SYMEVAD au 03 21 74 35 99)
- La mise à disposition d'un BAC DE COLLECTE à déchets végétaux (40€ / an) (vous contacter au 0800 802 157)

Collecte en porte à porte à date fixe (voir calendrier)
5 à 10 m³ max / collecte
à déposer sur le trottoir la veille de la collecte
collecte sur rendez-vous 2 fois/an au 0 800 400 059
BAGAGES en bon état ou réparables

CONSEILS
- Ne jetez que de petits objets.
- Ne les mélangez pas, il suffit de bien les vider.
- N'oubliez pas vos déchets.

CONSEILS
- Ne les mélangez pas, il suffit de bien les vider.
- Prenez soin d'enlever les bouchons, couvercles et capsules.

CONSEILS
- Les déchets pour déposer vos déchets encombrants. Plus d'infos sur www.douaisis-agglo.com au 03 21 74 35 99.

⚠ Attention : pas de collecte les jours fériés. La collecte est reportée au lendemain matin, sauf dimanche, reportée au lundi matin

La déchèterie d'Arleux

Tout dépôt est possible suite à la présentation d'un justificatif récent de domicile sur le territoire de Douaisis agglo. L'apport journalier est limité à 2m³ max par jour tous flux de déchets confondus.



Avenue de la gare à Arleux - 03 21 74 35 99

La ressourcerie

La Ressourcerie récupère les objets en bon état de marche ou réparables dont vous souhaitez vous séparer. Une fois collectés, vos meubles, vêtements, vaisselle, livres, jouets, articles de sport ou de loisir, électroménager, déco... Sont triés, contrôlés et si besoin nettoyés et réparés pour être ensuite revendus à très bas prix dans les magasins.



58 rue Mirabeau prolongé
62142 Evin Malmaison
03 21 77 06 56



Les études à Bugnicourt

L'école primaire communale

École Marcel Pagnol



adresse : **rue des Chasse Marée, 59151 Bugnicourt**

téléphone : **03 27 89 71 58**

mail : **ce.0594179x@ac-lille.fr**

horaires : de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30 du lundi au vendredi, pas de cours le mercredi et le samedi

la directrice : Mme Everwyn

les professeures : Mme Walisko (toute petite section, petite section, moyenne section), Mme Verrier (grande section, CE1), Mme Lefebvre (cours préparatoire, CE2), Mme Everwyn (CM1, CM2)

soutien scolaire : de 16h30 à 17h30 le mardi

garderie : de 07h30 à 8h20 et de 16h30 à 17h30

restauration : les tickets sont en vente par carnet de 10, il existe 2 tarifs, bugnicourtois et extérieurs (*se renseigner en Mairie*)

Le collège de secteur

Collège Val de la Sensée



adresse : **459 Rue Salvador Allende, 59151 Arleux**

téléphone : **03 27 89 58 80**

mail : **ce.0594401n@ac-lille.fr**

site internet : **<https://college-val-de-la-sensee-arleux.59.ac-lille.fr/>**

Le lycée de secteur

Lycée Arthur Rimbaud



adresse : **1075 rue Paul Foucaut, 59450 Sin-le-Noble**

téléphone : **03 27 99 84 84**

mail : **ce.0595885b@ac-lille.fr**

site internet : **<https://lgt-arthur-rimbaud-sin-le-noble.59.ac-lille.fr/>**

Les lieux de vie

La bibliothèque

rue de l'église

Ouverte le mardi de 13h30 à 15h (*très grand choix de livres pour tous âges*) et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30 pour le « samedi de la Bibli » avec Magalie (*jeu de société ; nuit de la bibli ; activité manuelle*)



Le city stade



rue des chasse marée

Accès libre, non surveillé

Pour les horaires, consulter le site internet de la commune :

<https://www.bugnicourt.fr/>

La maison pour tous

rue des chasse marée

Ouvert à nos jeunes les mercredis samedis dimanches et vacances scolaires. Accès aux associations. (*Renseignement à la mairie*)



La salle des fêtes



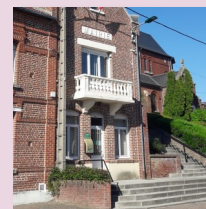
À louer avec ou sans cuisine.

Se renseigner en Mairie pour les tarifs...

La salle du bas de la mairie

Particuliers : préparation, remise en place, nettoyage compris

Réservé uniquement aux habitants de Bugnicourt et aux associations



Le stade de foot, le VTT et le bouldrome



Voir pages 16 et 17 : les associations.



Les associations

13 zéro - la pétanque

Club de pétanque



Président : Anthony Delbart

Contact : **06.15.76.42.32**

Email : **anthonydelbart@sfr.fr**

Amicale Laïque Bugnicourtoise

Club de tennis de table (loisirs et compétitions)



Entraînements chaque mardi et jeudi de 19h à 21h.

Président : Patrick Pinte

Aquarelle

Cours d'aquarelle



Cours le lundi après midi.

Présidente : Anne-Marie Chevalier

Association des Parents d'élèves de Bugnicourt

Organise et anime des manifestations pour aider les élèves de l'école Marcel Pagnol



Présidente : Magalie Philippe

Page facebook : **APEB**

Contact : **06.63.23.70.76**

Au fil de nos idées

Club de broderie, tricot et couture



Présidente : Isabelle Cossu

Contact : **06.82.70.59.11**

Email : **isabelle2450@free.fr**

Bugnicourt en forme

Club de danse pour rester en forme



Danse : le mercredi à partir de 14h30 (à partir de 4 ans)

Présidente : Mélanie Delbart

Contact : **06.79.69.90.47**

Page facebook : **Bugnicourt en Forme**

Club de l'amitié Bugnicourtois

Le club de l'**Amitié Bugnicourtois** vous accueille à la salle des fêtes un mardi sur deux afin de vous proposer diverses activités et animations.



Président: Philippe Silvain

Contact : **06.95.59.42.36**

Email : **psilvain@gmail.com**



Étoile Club de Bugnicourt

Club de football (loisirs et compétitions)



Entraînements chaque mercredi de 14h30 à 16h30.

Président : Jérôme Grandin

Contact : **06.11.86.06.09**

Email : ecbugnicourt@free.fr

Site internet:

<https://etcbugnicourt.footeo.com/>

La Bugni's teens

Junior association pour les jeunes de 11 à 18 ans



Référente adulte : Magalie Philippe

Contact : **06.63.23.70.76**

La fête du bœuf

Renouer avec les traditions locales de convivialité dans la tradition des "grands marchés" et des géants du Nord



Présidente : Lauriane Pirotte

Contact : **03.27.89.69.25**

Les anciens combattants

Mémoire et hommage aux morts pour la France



Président : Jean-Claude Renard

Contact : **03.27.89.60.92**

Les lutins créatifs

Activités créatives pour les enfants



Certains samedis matin.

Présidente : Sylvie Sallio

Mail : loisirscreatifsbugnicourt@gmail.com

Page facebook : **Les lutins créatifs**

Les Tamalous

Soutenir, aider, encourager les personnes qui ont une pathologie quelle qu'elle soit



Président : David Marchesan

Contact : **07.72.38.68.99,**

VTT Bugnicourt Club

Club de randonnées à VTT



Président : Jean-Marc Carlier

Site internet :

www.vttbugnicourt.com



Les animations

Bugnicourt est un village très animé, grâce à une équipe municipale dévouée et des associations variées et dynamiques !

Vous retrouverez toutes les animations dans le calendrier des fêtes et cérémonies, qui varie chaque année, mais voici un petit focus sur les incontournables..

E xpo de voitures anciennes



Mise en place par l'APEB, cette exposition de voitures anciennes et d'exception et de motos est un événement très apprécié de tous.

Elle accueille des milliers de visiteurs et des centaines de véhicules. Bourse d'échange, animations variées, buvette, restauration sur place, tout est prévu pour passer un très agréable moment en famille.



R ando VTT



Chaque année, environ 900 personnes participent à cette randonnée organisée par le club de VTT Bugnicourtois (marcheurs et VTT).

Convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous, même sous la pluie !



D ucasse



La ducasse s'installe désormais aux Sorbiers : manège pour les petits, tir à la carabine, sucreries et autos tamponneuses font passer un agréable moment.



Distribution de tickets gratuits aux enfants du village le lundi soir.





Fête du bœuf

Organisée le dernier dimanche du mois d'août, la fête du bœuf réunit chaque année des centaines de bénévoles et des milliers de visiteurs.



Cuisson d'un bœuf entier à la broche, grande brocante dans toutes les rues du village, spectacles sous chapiteau, manèges, structures gonflables, quads, maquillage pour les enfants, chevaux de trait, exposition d'artistes à la salle des fêtes....





Santé, urgence



Infirmière libérale

Capon Karine
1, route de Brunémont
03 27 80 68 06



Les **défiibrillateurs** sont situés à l'entrée de la salle du bas de la mairie, rue de la Rose, à l'école, à la salle des fêtes et au stade de foot.

Numéros d'Urgence :

pompiers : 18 et 112 (européen) - **police secours** : 17
gendarmerie d'Arleux : 03 27 89 52 62 - **Samu** : 15
(Samu social : 115)

Centre Hospitalier de Douai : 03 27 99 61 61
centre anti-poison : 0 825 812 822 (Lille)
SOS mains : 03 20 95 75 75
centre de grands brûlés : 03 20 44 42 78 (Lille)
maison médicale de garde de Douai : 03 20 33 20 33

Numéros utiles de santé, écoute :

cancer : 0 810 810 821 - **parkinson** : 01 45 20 22 20
alzheimer : 01 42 97 52 41
sclérose en plaque : 01 43 90 39 35

Services sociaux du Conseil départemental

Deux circonscriptions de Prévention et d'Action Sociale interviennent sur les communes du canton d'Arleux :

U.T.P.A.S de Douai-Arleux, 111 rue de la Commanderie 59500 DOUAI, tél : 03 27 70 72 80

Permanence à la mairie de BUGNICOURT : 2^e vendredi du mois de 10h00 à 11h30 assurée par Mme Hombert (Assistante Sociale).

Les professionnels

Les assistantes maternelles

Mme Boeykens Christine - 06 11 63 54 85
Mme Dumerchez Delphine - 06 09 79 99 65
Mme Frère Ingrid - 06 72 01 47 45
Mme Grandin Delphine - 06 11 86 06 69
Mme Gumez Patricia - 06 65 25 35 01
Mme Krenz Nathalie - 06 46 08 46 31
Mme Sallio Sylvie - 06 65 29 67 12
Mme Szczesny Vanessa - 06 49 47 04 62

Aux trésors des champs

Agriculture à Bugnicourt



chemin des bœufs
06 25 60 25 56
<https://www.facebook.com/auxtresorsdeschamps/>

AZ Harmonie

Massage à domicile exclusivement pour femmes et location de spa à domicile



06 34 64 22 18
<http://azharmonie.fr>
azharmonie@hotmail.com

Biogomm'Renov

Décapage par aérogommage pour tous types de supports



30 rue de l'église
06 86 53 59 73
contact@biogomm-renov.fr
<https://www.biogomm-renov.fr/>



à Bugnicourt

Café de la Mairie

Café, tabac, française des jeux, relais pick-up!, Chronopost, dpd, colissimo



7 rue de la rose
03 27 89 60 30
<https://www.facebook.com/cafebugnicourt/>

Camping les Sorbiers

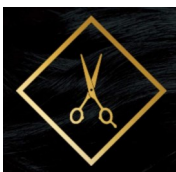
Locations de mobil-home tout confort



15, rue de Fressain
06 20 59 15 73

Coco beauty

Coiffure à domicile



07 61 38 62 01
coralie.cocobeautey@gmail.com
<https://www.facebook.com/coco-beauty-151034258297060/>

Douaisis motoculture

Réparateur & revendeur motoculture

Ouvert du lundi au vendredi 8h-12h et 13h-17h



18 rue de l'église
03.27.87.14.75

Douce heure zen

Massages bien être : des mains, du dos, plantaire, en étoile, à la bougie, suédois



18 chemin de Goeulzin
03.61.29.65.54
douceheurezen@outlook.fr
Facebook : @douceheurezen59

La cueillette de Bugnicourt

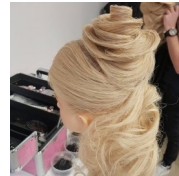
Cueillette libre service de fruits et de légumes, vente de produits fermiers au distributeur et au chalet



RD 643 DOUAI-CAMBRAI entre Bugnicourt et Aubigny-au-Bac
Facebook : la cueillette de Bugnicourt
06 13 15 22 59
<http://www.cueillettesaveurs.fr/>

Éléonora Coiffure

Coiffure à domicile



33, rue de l'Église
06 22 31 11 63

La ferme Bugnicourtoise

Vente de produits du terroir



24 route nationale
07 50 40 40 12
earl-les-petits-pres@orange.fr
<https://www.facebook.com/La-Ferme-Bugnicourtoise-157645408223401/>

Nord camions

Achat/vente véhicules industriels et pièces détachées poids-lourds

Nord Camions 1 route nationale
03 27 92 09 09.-<http://www.nord-camions.fr/>

Maisécrétariat bleu

Secrétariat



1 bis route de Brunémont
06 27 92 57 17
maiteboe.maisecretariat@outlook.fr

La zone de la Tuilerie

Leclerc

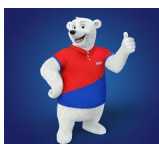
Commerce de détail (à prédominance alimentaire)



Zac la Tuilerie
03 27 08 86 65
leclerc.bugnicourt@gmail.com
<https://www.e.leclerc/mag/e-leclerc-bugnicourt>

Autosur

Contrôle technique automobile



ZAC de la Tuilerie
03 27 92 58 69
<https://www.autosur.fr/>
bugnicourtautosur@gmail.com

Entreprise Hermant Frédéric

Zinguerie et toiture



7 rue de la rose
03 27 90 36 62

Total access



Station service

15 route nationale
03 27 89 60 46

Vincent rénovation

Plaquiste, isolation, menuiserie, carrelage



1 rue de la garenne
06 47 61 54 38

Les p'tits Loulous

Micro-crèche



Zac la Tuilerie
03 27 91 92 02
<http://www.lesptitsloulous.fr/>

LG froid

Pompe à chaleur, plancher chauffant, climatisation, chauffage



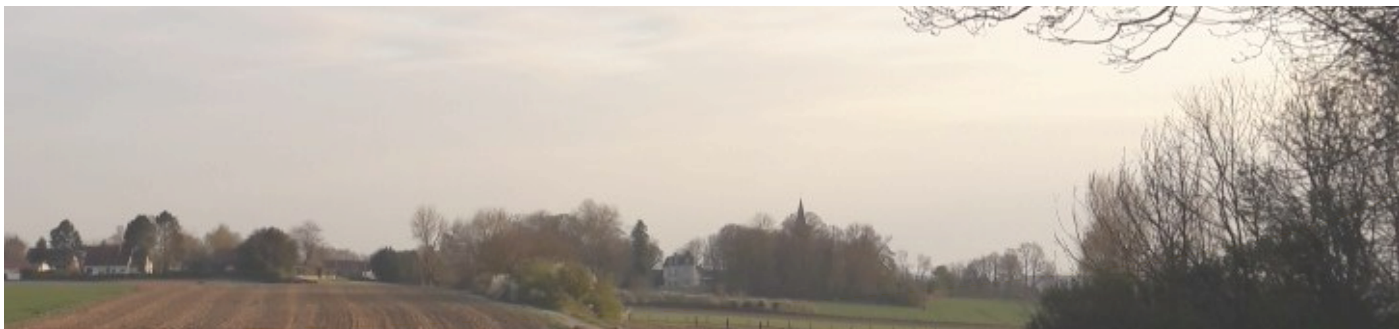
Zac la Tuilerie
03 27 92 76 90
contact@lgfroid.com

MDE Climatisation

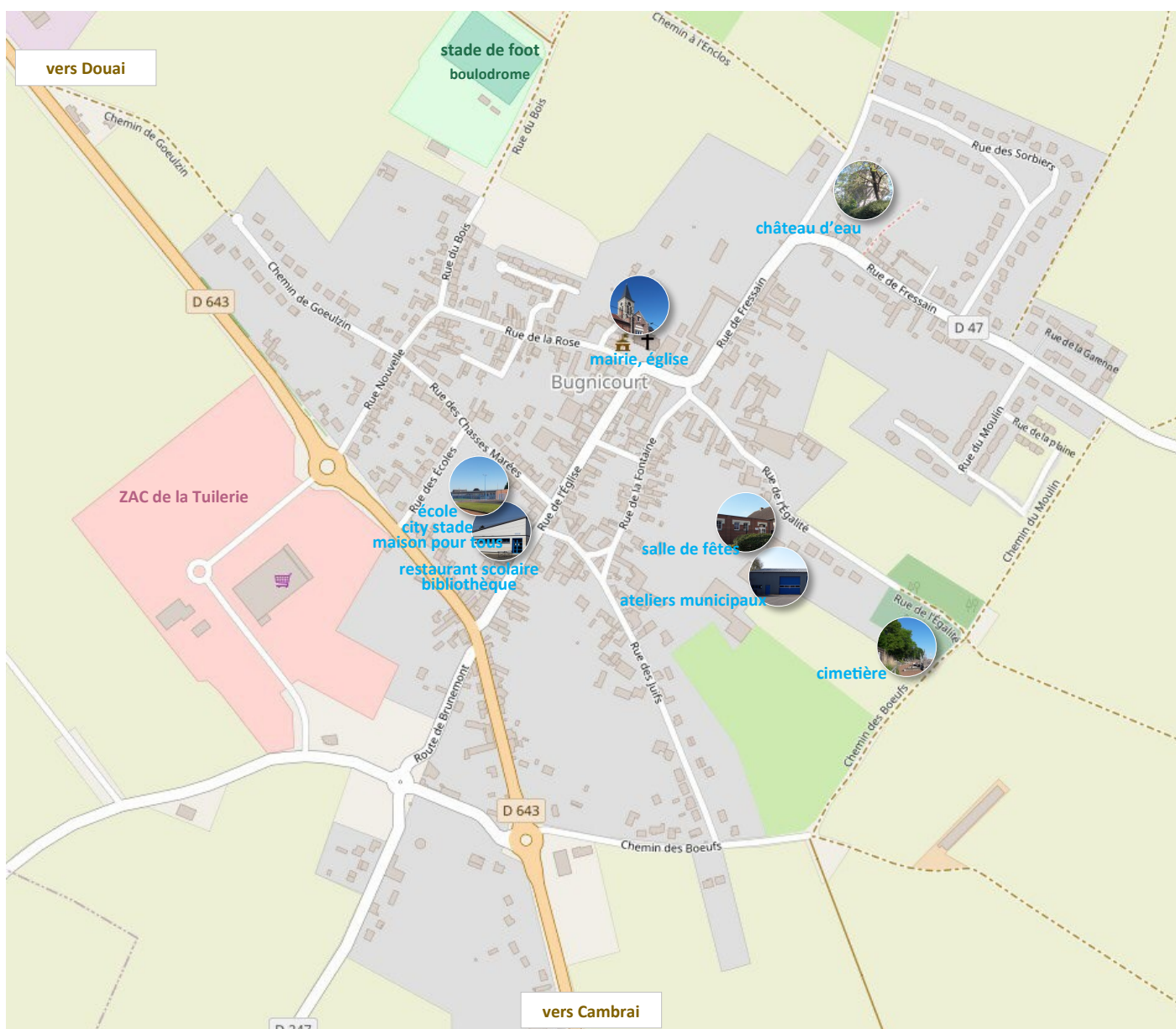
Service de réparation de systèmes de climatisation



ZAC de la Tuilerie
06 07 10 04 65
mdeclimatisation@gmail.com



Le plan de la commune





Bugnicourt

Bugnicourt est un lieu de vie riche qui, avec ses villages avoisinants, offre à sa population une large diversité de services indispensables.

Idéalement situé, proche des grands axes routiers et ferroviaires, Bugnicourt compte de nombreux atouts qui inspirent la joie de vivre. De plus, le déploiement de la fibre confirme son ouverture vers l'extérieur.

Le village dispose d'un tissu associatif dynamique proposant des activités variées qui vous permettront de vous épanouir pleinement dans un cadre de vie verdoyant. Tout au long de l'année, de nombreuses festivités viennent animer la vie du village et sont autant d'occasions de se rencontrer et de faire plus ample connaissance.

Bugnicourt en quelques chiffres :

code postal : 59151 ; code INSEE de la commune : 59117

démographie : 1 070 habitants en 2023

densité : 168 habitants au km²

coordonnées géographiques : 50° 17' 30" nord, 3° 09' 24" est

altitude : 57 m, min. 36 m, max. 84 m

superficie : 6,28 km²

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le village et rester au plus près de son actualité en consultant notre site www.bugnicourt.fr ou notre [page facebook Mairie de Bugnicourt](#). Le **Bugnicourt Info**, distribué régulièrement dans vos boîtes aux lettres, contient lui aussi une mine d'informations sur la vie du village. Vous y retrouverez également les mises à jour de ce petit guide.